

COMMUNE DE TURQUANT (MAINE-ET-LOIRE)

**AIRE DE MISE EN VALEUR
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)**

COMPOSITION DU DOSSIER

I. DIAGNOSTIC

1. DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL, PAYSAGER, URBAIN, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE
2. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL
3. SYNTHESE DES APPROCHES

II. RAPPORT DE PRESENTATION

III. REGLEMENT

1. REGLEMENT GRAPHIQUE
 - PLANCHE 1. Plan général au 1/5 000°
 - PLANCHE 2. Plan partiel (Nord) au 1/2 000°
 - PLANCHE 3. Plan partiel (Sud-Est) au 1/2 000°
2. REGLEMENT ECRIT

IV. ANNEXE A PORTEE REGLEMENTAIRE

1. NUANCIER DE L'AVAP

V. ANNEXE A PORTEE INFORMATIVE

1. MODES DE FAIRE

VI. ELEMENTS DE PROCEDURE

- Avis de la DREAL concernant l'évaluation environnementale, 12 août 2013
- Avis Préfecture Région Pays de la Loire, Service Paysage, Architecture et Développement durable et pièces jointes, 26 août 2013
- Arrêté préfectoral de l'AVAP, 23 septembre 2013
- Avis du Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine, 9 octobre 2013
- Avis Chambre d'agriculture Maine-et-Loire, 27 novembre 2013
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Service de la Production agricole, Sous-Direction des Produits et Marchés, Bureau du vin et autres boissons, 17 mars 2015 et 15 avril 2015
- Avis de la CRPS an date du 19 octobre 2016 sur le projet d'AVAP